

Réactions après la nouvelle agression de prof au lycée Branly de Créteil



Un jeune homme de 18 ans scolarisé au lycée Branly de Créteil a été placé mardi après-midi en garde à vue suite au dépôt de plainte de l'un de ses professeurs qu'il aurait bousculé et insulté.

Pendant un cours de technologie, ce lundi, l'enseignant a demandé à cet élève de première électrotechnique, source de chahut, de quitter la classe. A l'approche de son professeur, le lycéen majeur l'a alors repoussé à plusieurs reprises tout en l'insultant. Une fois sa journée terminée, l'enseignant s'est rendu dans un commissariat de police pour déposer plainte. Le jeune homme a été interpellé mardi après-midi et placé en garde à vue pour violence et outrage sur une personne chargée d'une mission de service public. Le lycéen a reconnu les faits lors de son audition ce mercredi matin.

Le recteur de l'académie de Créteil a condamné, dans un communiqué cet acte qualifié d'isolé. *« Le rectorat accompagnera autant que de besoin cet enseignant. Conformément à la politique de fermeté suivie par l'académie dans ce cadre, un dépôt de plainte a été rapidement effectué par l'enseignant accompagné de sa hiérarchie et des suites judiciaires ont été immédiatement données. L'élève a été exclu à titre conservatoire, un conseil de discipline a été convoqué et se tiendra dans les délais légaux ».*

Le député de la circonscription, Jean-François Mbaye (LREM) a également condamné cet acte en faisant référence au contexte plus global. *« Je condamne avec la plus grande fermeté les actes violents commis dans les établissements scolaires de Créteil au cours de ces deux dernières semaines. Ils font malheureusement écho à ceux déjà commis précédemment. Face à la multiplication de ces incidents, un regard particulier doit être porté sur la ville de Créteil afin de définir l'origine de cette recrudescence de violence au sein des écoles, sans occulter l'action volontaire déjà engagée par la municipalité et les services de l'Éducation nationale sur ce sujet. J'appelle l'ensemble des parties prenantes du Val-de-Marne, élus, institutionnels, corps enseignants et administratifs, associations, parents, à une réflexion commune et sereine, afin de définir des plans d'action pouvant permettre l'éradication de ce phénomène ».*

Marie-Agnès Houck, conseillère municipale RN de Créteil, a pour sa part dénoncé les « discours d'un angélisme permanent » et « le déni de réalité » de certains enseignants, appelant notamment à la « suppression du versement des aides sociales aux parents de mineurs récidivistes en cas de carence éducative manifeste » ou « l'obligation pour le chef d'établissement, lorsqu'il doit statuer sur des actes présentant un caractère pénalement condamnable, de le signaler systématiquement au procureur de la République. »

Les Insoumis de Créteil, ont pour leur part renouvelé leur soutien aux enseignants de l'établissement et rappelé le blocage du lycée lundi 12 novembre « où enseignants et parents d'élèves demandaient un poste de CPE, supprimé à la rentrée, un poste d'infirmière resté vacant et un poste de prof d'électrotechnique toujours non pourvu ». « Ils dénonçaient également le délabrement des locaux. Quand seront-ils enfin entendus ? », questionne LFI.